DU CONSEIL MUNICIPAL.

SEANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

NOMBI	RES DE M	EMBRES
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	7

Délibération n°11042025-002

Date de la convocation

Le 4/04/2025

Objet de la délibération

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET COMMUNE



L'An deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 19h en Mairie de Saint Bonnet les Allier,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

<u>Présents</u>: M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, M. LABONNE Didier, Mme TARRIT Maryse, Mme BONHOMME Sabrina, M. DUMONT Fabrice, Mme MEUNIER Elise

<u>Absents (excusés)</u>: Mme AUXERRE Céline, M. FERREIRA Manuel

Secrétaire de séance: Mme TARRIT Maryse.

Le Conseil Municipal.:

- après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 ;
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 ;
- constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent de la section Fonctionnement de 93 958.99 €;
- constatant que le compte financier unique fait apparaître un déficit de la section Investissement de 67 431 32 €;

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation ci-dessus de la manière suivante :

- ⇒ 67 431.32 € au compte R1068 section d'investissement.
- ⇒ 26 527.67 € au compte R 002 section de fonctionnement.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme.